

Cote du document: EB 2021/132/R.23  
Point de l'ordre du jour: 14 a)  
Date: 22 mars 2021  
Distribution: Publique  
Original: Anglais

**F**



Investir dans les populations rurales

## **Contribution du FIDA au Sommet des Nations Unies de 2021 sur les systèmes alimentaires**

### **Note à l'intention des représentants au Conseil d'administration**

#### Responsables:

#### Questions techniques:

##### **Marie Haga**

Vice-Présidente adjointe  
Département des relations  
extérieures et de la gouvernance  
téléphone: +39 06 5459 2142  
courriel: m.haga@ifad.org

##### **Christine Ciccone**

Conseillère spéciale,  
Sommet sur les systèmes alimentaires  
téléphone: +39 06 5459 2105  
courriel: c.ciccone@ifad.org

#### Transmission des documents:

##### **Deirdre Mc Grenra**

Cheffe  
Bureau de la gouvernance  
institutionnelle et des relations  
avec les États membres  
téléphone: +39 06 5459 2374  
courriel: gb@ifad.org

Conseil d'administration — Cent trente-deuxième session  
Rome, 19-21 avril 2021

---

Pour: **Examen**

## Table des matières

<b>Sigles et acronymes</b>	<b>i</b>
<b>I. Contexte</b>	<b>1</b>
<b>II. Travaux accomplis par le FIDA à ce jour dans le cadre du Sommet sur les systèmes alimentaires</b>	<b>2</b>
<b>III. Informations actualisées sur la contribution financière du FIDA au Sommet sur les systèmes alimentaires</b>	<b>7</b>
<b>IV. Perspectives</b>	<b>7</b>

## Sigles et acronymes

FAO	Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture
FIDA	Fonds international de développement agricole
ODD	objectif de développement durable

## I. Contexte

1. À l'automne 2021, en marge de l'Assemblée générale des Nations Unies, le Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies organisera le Sommet sur les systèmes alimentaires dans le cadre de la Décennie d'action pour atteindre les objectifs de développement durable (ODD) à l'horizon 2030. Une réunion préparatoire au Sommet se tiendra à Rome en juillet 2021. Les trois organismes ayant leur siège à Rome, à savoir le Fonds international de développement agricole (FIDA), l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) et le Programme alimentaire mondial, se sont engagés à apporter leur plein appui à l'organisation du Sommet et de sa réunion préparatoire. Le Sommet suscitera un véritable élan et une vaste mobilisation de l'action publique en faveur de systèmes alimentaires durables, inclusifs, résilients et adaptés au contexte climatique, qui devraient déboucher sur des engagements concrets dans ce sens, notamment sur le plan financier.
2. Dirigé par l'Envoyée spéciale pour le Sommet, Agnes Kalibata, le Secrétariat du Sommet sur les systèmes alimentaires a mis en place une structure organisationnelle singulière visant à faciliter l'ensemble du processus:
  - i) **Comité consultatif.** Présidé par la Vice-Secrétaire générale de l'Organisation des Nations Unies, Amina Mohammed, le Comité fournit des orientations stratégiques et des observations concernant la préparation et l'exécution de toutes les activités relatives au Sommet. Il est composé de représentants des États membres, de hauts fonctionnaires des organismes des Nations Unies concernées et d'autres organisations internationales, ainsi que d'un large éventail d'experts issus des différentes parties prenantes.
  - ii) **Groupe scientifique.** Présidé par le Directeur du Centre de recherche sur le développement de l'Université de Bonn, Joachim von Braun, le Groupe scientifique est un groupe indépendant composé de chercheurs et de scientifiques de premier plan du monde entier. Ses membres sont chargés de veiller à la fiabilité, à la représentativité et à l'indépendance des données scientifiques sur lesquelles s'appuient le Sommet et ses produits.
  - iii) **L'Équipe spéciale des Nations Unies** est chargée d'assurer la participation stratégique et coordonnée du système des Nations Unies à l'ensemble des activités du Sommet et de son processus préparatoire. Présidée par la Directrice exécutive du Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE), Inger Andersen, l'Équipe spéciale est composée de représentants de l'ensemble du système des Nations Unies, ainsi que de la Banque mondiale, du Fonds monétaire international et d'autres organisations multilatérales. Sa présidente représente l'Équipe spéciale auprès du Comité consultatif du Sommet.
  - iv) **Axes de travail.** Au total, neuf axes de travail rassemblent des acteurs clés dans les domaines de la science, des affaires, des politiques publiques, de la santé et de la recherche universitaire, ainsi que des représentants d'agriculteurs, des populations autochtones, des organisations de jeunes, des groupes de consommateurs, des défenseurs de l'environnement et d'autres acteurs clés. Parmi ces axes de travail figurent cinq pistes d'action<sup>1</sup> qui abordent des sujets essentiels liés au développement des systèmes alimentaires de demain. Les quatre autres axes de travail concernent les

<sup>1</sup> Piste d'action n° 1: Garantir l'accès de tous à des aliments sains et nutritifs.

Piste d'action n° 2: Passer à des modes de consommation durables.

Piste d'action n° 3: Stimuler une production respectueuse de la nature.

Piste d'action n° 4: Promouvoir des moyens de subsistance équitables.

Piste d'action n° 5: Renforcer la résilience face aux vulnérabilités, aux chocs et au stress.

quatre leviers de changement liés aux questions transversales, à savoir la dynamique femmes-hommes, la finance, l'innovation et les droits humains.

3. Le Secrétariat du Sommet sur les systèmes alimentaires a établi une série de résultats à atteindre à l'issue du Sommet. Les résultats attendus sont les suivants:
  - i) Produire des mesures concrètes axées sur la réalisation du Programme de développement durable à l'horizon 2030 et des progrès tangibles dans ce domaine. Le Sommet devra parvenir à recenser des solutions et des chefs de file et à lancer un appel à l'action à tous les niveaux du système alimentaire, en particulier aux gouvernements et administrations locales, aux entreprises et aux citoyens.
  - ii) Sensibiliser et éclairer le débat public concernant la façon dont la refonte de nos systèmes alimentaires peut tous nous aider à atteindre les ODD, par la mise en œuvre de réformes profitant aux populations et à la planète.
  - iii) Élaborer un cadre pour orienter les pouvoirs publics et les autres parties prenantes comptant tirer parti de leurs systèmes alimentaires pour atteindre les ODD. Ce cadre servira de feuille de route pour la mise en œuvre des mesures nécessaires à l'édification de systèmes alimentaires plus justes et plus durables.
  - iv) Créer un système de suivi et d'examen, afin que les résultats obtenus par le Sommet continuent d'engendrer de nouvelles mesures et des progrès. Ce système permettra l'échange d'expériences et de connaissances et évaluera et analysera l'incidence du Sommet.

## **II. Travaux accomplis par le FIDA à ce jour dans le cadre du Sommet sur les systèmes alimentaires**

4. Le FIDA est le seul organisme multilatéral de développement à se consacrer exclusivement à la transformation des économies rurales et des systèmes alimentaires. De par son statut singulier d'institution financière internationale et d'organisme spécialisé des Nations Unies, il joue un rôle déterminant dans le domaine du développement international, en relayant la voix des populations pauvres, des petits exploitants agricoles, des producteurs, des femmes, des jeunes et des populations autochtones et en veillant à ce qu'aucun d'eux ne soit laissé de côté.
5. Tout en intensifiant ses efforts en vue d'atteindre les ODD, le Fonds s'est fixé pour objectif, conformément à l'orientation stratégique prévue dans la Douzième reconstitution des ressources du FIDA, de doubler son impact d'ici 2030 pour permettre à 40 millions de personnes par an d'accroître leurs revenus. Pour ce faire, le FIDA élargira son programme de travail et renforcera l'efficacité de son développement et l'utilisation optimale de ses ressources. En outre, deux nouveaux programmes sont en train d'être mis en place – le Programme élargi d'adaptation de l'agriculture paysanne (ASAP+) et le Programme de participation du secteur privé au financement –, qui permettront d'obtenir des résultats supplémentaires directement grâce à leurs propres investissements, mais également grâce aux effets de synergie avec le programme de prêts et dons.
6. Au même titre que d'autres forums comme la COP 26, le Sommet sur les systèmes alimentaires constitue une plateforme privilégiée par laquelle le FIDA peut renforcer son orientation stratégique et contribuer concrètement à la réalisation du Programme 2030.
7. Depuis le début, le FIDA a appuyé la création du Sommet sur les systèmes alimentaires, en contribuant aux premières discussions sur la mise au point du concept et en jouant un rôle moteur au moment de sa concrétisation. À l'instar des autres organismes ayant leur siège à Rome, le Fonds est membre du Comité

consultatif, de l'Équipe spéciale des Nations Unies et du Groupe informel des amis du Sommet sur les systèmes alimentaires, qui est basé à Rome. Le groupe est dirigé par plusieurs coorganisateur<sup>2</sup>, issus des États membres, qui contribuent aux préparatifs du Sommet en facilitant l'échange d'informations entre les Membres, en relayant les idées nouvelles et en assurant la liaison entre Rome, Nairobi et New York, les trois lieux d'implantation du Secrétariat du Sommet sur les systèmes alimentaires.

8. Le FIDA joue un rôle singulier dans le processus du Sommet, en collaborant étroitement avec les dirigeants des Nations Unies, les différents États membres, de nombreuses organisations de la société civile et le secteur privé. En sa qualité d'organisme ayant son siège à Rome, le FIDA assume plusieurs rôles de direction dans les axes de travail, par exemple dans le cadre de la piste d'action n° 4 et en qualité d'acteur du levier de changement portant sur la finance et du Réseau des champions. Le Fonds est l'organisme référent des Nations Unies pour la piste d'action n° 4 (promouvoir des moyens de subsistance équitables). Il collabore étroitement avec la présidente de ladite piste d'action (qui travaille pour CARE), ses vice-présidentes (qui travaillent respectivement pour Worldfish et le Groupe mondial des jeunes autochtones des Nations Unies), ainsi qu'avec d'autres membres du groupe de direction de la piste d'action. En tant qu'organisme référent pour la piste d'action n° 4, le FIDA fournit un appui technique sur les questions relatives aux moyens d'existence équitables, mais il participe aussi aux travaux relatifs aux autres pistes d'action de manière active, notamment en désignant des agents de liaison pour chacune d'elles, garantissant ainsi la prise en compte des intérêts du Fonds. De plus, le FIDA joue un rôle moteur et participe activement à un large éventail de concertations dans plusieurs domaines tels que l'agriculture rurale, les populations autochtones, l'égalité femmes-hommes, les jeunes et les questions financières, notamment l'accès aux services financiers.
9. Pour alimenter le répertoire de connaissances et les réflexions stratégiques en vue du Sommet sur les systèmes alimentaires, le FIDA met actuellement au point le Rapport 2021 sur le développement rural, qui s'intitulera « Les systèmes alimentaires au service de la prospérité rurale: investir dans la diversification des moyens d'existence et l'entrepreneuriat pour la prochaine génération ». Le Rapport sur le développement rural, qui est la publication phare du FIDA, sera publié en amont du Sommet sur les systèmes alimentaires et viendra renforcer la contribution du Fonds aux débats du Sommet. En outre, lors de sa participation aux débats, le FIDA fera part de ses savoirs opérationnels, qui sont fondés sur ses partenariats et ses concertations avec les populations rurales. Le Rapport sur le développement rural 2021 souligne que, pour la plupart des populations rurales pauvres, l'agriculture à petite échelle n'est pas le seul moyen de sortir de la pauvreté et de s'assurer des moyens d'existence décentes. Par conséquent, les mesures consistant à créer des moyens d'existence équitables pour les populations rurales dans le processus du système alimentaire, entre l'étape de la production et celle de la consommation, et à leur permettre de tirer parti des possibilités qui s'offrent à elles, feront l'objet d'une attention accrue. Dans le même temps, la question de l'investissement dans l'agriculture à petite échelle durable occupera elle aussi une place centrale. Le Rapport sur le développement rural servira de cadre pour mener une réflexion innovante et trouver des moyens pratiques permettant de faire évoluer les systèmes alimentaires dans cette voie. Les principaux messages du Rapport sont présentés dans l'encadré ci-dessous.

<sup>2</sup> Ces coorganisateur sont: Ulrich Seidenberger (Allemagne), Alexandra Bugailiskis (Canada), Hisham Badr (Égypte), Malik Melvin (Malaisie), Benito Jiménez Sauma (Mexique), Hans Hoogeveen (Pays-Bas), Khalid Mehboob (Président indépendant du Conseil de la FAO) et Marie Haga (Vice-Présidente adjointe responsable du Département des relations extérieures et de la gouvernance du FIDA).

## Encadré 1

**Messages stratégiques du Rapport 2021 sur le développement rural**

- Le Rapport sur le développement rural suggère d'autonomiser une nouvelle génération dynamique de petits entrepreneurs agroalimentaires afin de créer des moyens d'existence inclusifs dans les zones rurales et de briser le cycle intergénérationnel de la pauvreté, de la faim et de la malnutrition.
- La majeure partie des richesses créées par le système alimentaire ne provient pas des exploitations elles-mêmes, les agriculteurs et les économies rurales ne percevant souvent qu'une faible marge. Pour venir à bout de la pauvreté et des inégalités en milieu rural, une plus grande partie de cette richesse doit être créée et captée par les petits producteurs et les économies rurales, de manière à améliorer et à diversifier les moyens d'existence. Les systèmes alimentaires recèlent donc un large potentiel pour créer des moyens d'existence innovants et diversifiés dans les zones rurales.
- Une plus grande attention doit être accordée aux perspectives offertes par l'entrepreneuriat et les entreprises qui opèrent entre la production et la consommation afin d'améliorer l'accès au marché pour les agriculteurs, de créer des débouchés et de développer l'emploi non agricole. Les besoins mondiaux en aliments davantage nutritifs, en services écosystémiques et en économies à faibles émissions de carbone offrent également un vaste potentiel pour la création de moyens d'existence innovants.
- Les politiques et les investissements doivent encourager l'entrepreneuriat, en s'appuyant sur les principes d'inclusion et d'équité. Ces mesures doivent s'accompagner d'approches ciblées permettant de surmonter les difficultés auxquelles sont confrontés les groupes souvent exclus, tels que les femmes, les jeunes et les populations autochtones.
- La lutte contre les changements climatiques et l'amélioration de la résilience des systèmes alimentaires et des ménages ruraux face aux chocs (par exemple, les phénomènes météorologiques extrêmes, les invasions de ravageurs, les épidémies et les dysfonctionnements du marché) doivent être au cœur du programme de transformation des systèmes alimentaires, en accordant une attention particulière aux groupes vulnérables.
- Les mesures de stimulation, les investissements, les politiques et la gouvernance des marchés devront être remaniés en profondeur si l'on veut transformer les systèmes alimentaires de façon inclusive et créer des moyens d'existence décents pour toutes et tous. Pour ce faire, des mesures politiques audacieuses et tournées vers l'avenir devront impérativement être prises aux niveaux national et international.

10. Le Sommet est une priorité transversale pour le FIDA, mobilisant les compétences des spécialistes techniques du Fonds dans les domaines des relations extérieures, des finances, des programmes et des politiques, entre autres. En outre, de par son rôle d'organisme référent, le FIDA collabore activement avec des représentants des États membres et des scientifiques indépendants. Les points de vue de ces parties prenantes et les questions liées aux domaines transversaux seront également pris en compte dans les messages clés communiqués par le FIDA, à mesure que le Fonds avancera dans ses travaux en vue du Sommet.
11. **Mobilisation des États membres et autres activités de sensibilisation.** Depuis l'automne 2020, le FIDA organise ou participe à plusieurs activités de sensibilisation autour du Sommet sur les systèmes alimentaires. S'étant fixé pour priorité de sensibiliser ses États membres, le FIDA a organisé sa première activité en ce sens en octobre 2020. Le Fonds a également pris soin de consulter en premier lieu ses États membres sur les progrès réalisés en lien avec la piste d'action n° 4, notamment en matière de propositions porteuses de transformation. Outre ces deux consultations auprès des États membres, six autres réunions ont été organisées avec le Groupe informel des amis, créé dans le cadre du Sommet sur les systèmes alimentaires par le groupe des coorganisateurs. Le Groupe informel des amis permet d'associer les États membres au processus et de recueillir les idées, les observations et le soutien des Membres des organismes ayant leur siège à Rome. Six autres réunions avec le Groupe informel des amis sont prévues en mars et avril, à l'occasion desquelles le FIDA continuera de jouer son rôle de modérateur. En plus des réunions programmées, de nombreuses autres réunions également attendues d'ici la tenue du Sommet. Par ailleurs, des réunions bilatérales ont eu lieu entre la présidente de la piste d'action n° 4, le FIDA et plusieurs États membres qui ont exprimé leur intérêt à participer aux travaux de cette piste d'action. Enfin, dans le cadre de la piste d'action n° 4, les États membres intéressés ont été invités à siéger comme membres honoraires du groupe de direction pour participer à la détermination de propositions porteuses de transformation.

12. Les activités de sensibilisation ont débuté en novembre 2020, avec la présentation du Sommet lors de l'Assemblée générale de la Plateforme mondiale des donateurs, placée sous le thème « Renforcer la coordination vers la réalisation de l'ODD n° 2 » et la première concertation publique lors de la réunion intitulée « Bold Action for Food as a Force for Good » (Des mesures audacieuses au service de l'alimentation), organisée en ligne à l'occasion du Forum économique mondial. Ces deux événements ont permis d'entamer les discussions sur les mesures à prendre en vue d'améliorer les systèmes alimentaires. Par la suite, le FIDA et CARE ont organisé deux consultations auprès des acteurs publics et une avec le secteur privé afin de mobiliser davantage de parties prenantes, de recueillir des observations sur les propositions innovantes mises en avant dans le cadre de la piste d'action n° 4 et de communiquer les progrès accomplis en vue de leur mise en œuvre. Un sondage a également été mené auprès du public pour recueillir de nouvelles idées et de nouveaux points de vue.
13. **Concertations pour le Sommet sur les systèmes alimentaires.** Les concertations pour le Sommet sur les systèmes alimentaires<sup>3</sup> sont un élément extrêmement important du processus du Sommet. Elles constituent, en effet, un moyen privilégié d'impliquer de nombreuses parties prenantes, de recueillir des idées et de mettre en place des mesures visant à transformer les systèmes alimentaires et à favoriser la réalisation du Programme 2030 et des ODD.
14. Le FIDA a dirigé, coorganisé et participé à plusieurs concertations sur la transformation des systèmes alimentaires et la mobilisation des femmes, des jeunes et des populations autochtones dans le processus du Sommet, notamment sur les questions relatives à la piste d'action n° 4 (promouvoir des moyens de subsistance équitables). Il a notamment coorganisé trois concertations axées sur la finance et l'agriculture et a invité des cadres supérieurs à prendre part à six autres. Parmi les concertations coorganisées par le Fonds, deux ont été préparées en partenariat avec le Réseau de financement et d'investissement en faveur des PME agricoles et de l'agriculture paysanne. La première, qui s'est tenue le 23 février 2021, a porté sur l'accès au financement pour les jeunes entrepreneurs agricoles, tandis que la seconde, prévue début avril, sera consacrée aux femmes entrepreneures. Une autre concertation, organisée par le Food Systems for the Future Institute et d'autres partenaires, s'est tenue le 12 février. À la date de rédaction du présent document, le FIDA avait coorganisé ou accueilli des concertations avec de nombreuses autres organisations, notamment Rabobank, la Commission économique et sociale des Nations Unies pour l'Asie occidentale, Sunnylands, l'Alliance pour une révolution verte en Afrique et le Conseil mondial des entreprises pour le développement durable. Le FIDA travaillera également en étroite collaboration avec la Banque africaine de développement, ONU-Eau, le Programme alimentaire mondial, la FAO, le Groupe consultatif pour la recherche agricole internationale, l'Institut international de gestion des ressources en eau, l'Union africaine et le Forum pour la recherche agricole en Afrique. Le Fonds entend organiser et appuyer activement d'autres concertations susceptibles d'avoir lieu dans les prochains mois.
15. Aux côtés du Secrétariat du Sommet sur les systèmes alimentaires, le FIDA soutient également des concertations nationales sur des thèmes spécifiques dans les régions Proche-Orient et Afrique du Nord, Asie et Pacifique, Amérique latine et Caraïbes et Afrique de l'Ouest et du Centre. Ces concertations nationales devraient se poursuivre jusqu'en mai 2021, voire jusqu'à la fin de l'année. Le Fonds prévoit de continuer à aider les gouvernements à organiser les concertations sur le terrain, le plus souvent en collaboration avec les autres organismes ayant leur siège à Rome. Le FIDA et le Secrétariat du Sommet sur les systèmes alimentaires ont également annoncé une initiative visant à soutenir les concertations individuelles afin de garantir que les voix de millions de producteurs, notamment celles des

<sup>3</sup> Voir <https://summitdialogues.org/fr>.

petits producteurs ruraux, des femmes, des populations autochtones et des jeunes, soient prises en compte lors du Sommet et que des solutions spécifiques puissent être adoptées en leur faveur. Dans le cadre de cette initiative, le Secrétariat du Sommet, en s'appuyant sur l'infrastructure du FIDA, prévoit d'apporter un soutien financier à diverses organisations afin de mener des concertations au niveau local et d'en tirer des conclusions qui seront intégrées dans la base de données relative aux concertations du Sommet. Ces concertations individuelles devraient se poursuivre jusqu'à la fin de l'année et devraient non seulement permettre de recueillir des informations au niveau local, mais aussi de contribuer à la mise en œuvre de propositions susceptibles de changer la donne au niveau local.

16. **Propositions innovantes.** L'une des principales missions des pistes d'action consiste à identifier des solutions susceptibles de changer la donne. Il s'agit de mesures réalisables, fondées sur des données probantes, sur de bonnes pratiques ou sur un cadre conceptuel détaillé, à même de faire évoluer les modèles opérationnels ou les règles, mesures incitatives et structures sous-jacentes qui: i) façonnent les systèmes alimentaires; ii) agissent sur les différentes composantes – ou l'ensemble – des systèmes alimentaires, de manière à progresser vers la réalisation des objectifs mondiaux de développement durable.
17. Le recensement des solutions innovantes a notamment consisté à faire appel aux parties prenantes afin de recueillir leurs idées lors des consultations évoquées plus haut, mais aussi en menant une enquête, ainsi que des discussions avec les membres du groupe de direction de la piste d'action n° 4. Le groupe a notamment axé ses travaux sur l'identification de propositions regroupées dans les trois catégories suivantes: autonomisation des personnes, politiques inclusives, et productivité et partage équitable. Plus de 70 propositions ont été recensées dans le cadre de la piste d'action n° 4. Le groupe de direction les a ensuite affinées et regroupées avant de soumettre les 20 meilleures propositions au Secrétariat pour les intégrer aux propositions présentées dans le cadre des autres pistes d'action. Le Secrétariat a commencé à intégrer les contributions reçues en vue de déterminer les meilleures propositions porteuses de transformation sur la base des critères suivants: i) potentiel d'impact à grande échelle (en tenant notamment compte du retour sur investissement); ii) possibilité d'action (en tenant compte des politiques, des capacités et des coûts); iii) durabilité (capacité à continuer de produire des résultats jusqu'en 2030 et au-delà). Tout en regroupant et en consolidant les soumissions reçues à ce jour, le Secrétariat du Sommet sur les systèmes alimentaires continue également de rechercher et d'inclure de nouvelles propositions émanant des concertations, ainsi que les contributions des États membres et d'autres parties prenantes.
18. Le FIDA a souligné la nécessité de mettre en place des services financiers susceptibles de bénéficier à l'ensemble des communautés rurales, et pas seulement aux 10% qui en bénéficient actuellement. Sans services financiers, les populations rurales ne peuvent développer leurs entreprises ni renforcer leur résilience face aux chocs. Compte tenu de la position du FIDA en tant qu'institution financière et de ses relations avec les banques multilatérales et les banques publiques de développement, le Fonds est particulièrement bien placé pour agir sur les problèmes d'accessibilité qui entravent les progrès dans les zones rurales. Ainsi, le Fonds cherche à tirer parti de la technologie numérique et de la présence quasi généralisée des téléphones portables dans les zones rurales pour attirer de nouveaux prestataires de services financiers et créer des produits financiers innovants spécifiquement conçus pour les populations rurales. Ce concept sera affiné et intégré à mesure que progressera le Sommet sur les systèmes alimentaires.



### **III. Informations actualisées sur la contribution financière du FIDA au Sommet sur les systèmes alimentaires**

19. À la suite de l'approbation d'un don par le Conseil d'administration en avril 2020<sup>4</sup>, le FIDA a contribué au Fonds fiduciaire du Sommet à hauteur de 1,5 million d'USD. Cette somme couvre les traitements de deux membres de personnel détachés auprès du Secrétariat du Sommet aux grades P-4 et P-5, ainsi que les activités courantes effectuées par le Secrétariat.
20. Outre cette contribution directe, le FIDA a recruté une conseillère spéciale, une cadre employée à titre temporaire et un consultant, tous trois affectés au secrétariat du Département des relations extérieures et de la gouvernance et se consacrant exclusivement à la collaboration du FIDA avec le Sommet sur les systèmes alimentaires.

### **IV. Perspectives**

21. En janvier 2021, le Secrétariat du Sommet sur les systèmes alimentaires a commencé de travailler à la réunion préparatoire du Sommet, qui sera accueillie par le Gouvernement italien du 19 au 21 juillet 2021 dans le cadre d'une rencontre hybride (en présentiel et en ligne) de trois jours, au siège de la FAO à Rome. Le FIDA joue un rôle actif au sein du Comité directeur chargé de superviser l'ensemble des aspects opérationnels relatifs à la planification et à la tenue de la réunion préparatoire. Participeront notamment à cette réunion des chefs de gouvernement (chefs d'État et ministres), des représentants des organismes du système des Nations Unies, des organisations qui dirigent les travaux liés aux pistes d'action et aux leviers de changement, ainsi que d'autres parties prenantes, notamment des représentants du secteur privé, de la société civile, des organisations de producteurs, des populations autochtones, des organisations de jeunes et des citoyens, si les conditions le permettent.
22. À mesure que sera élaboré l'ordre du jour de la réunion préparatoire, le FIDA cherchera à parrainer ou coparrainer diverses manifestations pour faire en sorte que les voix des petits exploitants agricoles, des populations autochtones, des femmes et des jeunes soient entendues, et que le but de la piste d'action n° 4 visant à promouvoir des moyens de subsistance équitables soit clairement souligné lors de la réunion préparatoire.
23. Les avancées accomplies dans la planification de la réunion préparatoire viendront alimenter les préparatifs du Sommet, qui se tiendra à New York en marge de l'Assemblée générale des Nations Unies en septembre. À l'issue du Sommet, le Secrétaire général des Nations Unies publiera une Déclaration d'action, qui constituera le principal document final de la rencontre, où seront exposés les principaux engagements concrets issus des travaux préparatoires. Le Secrétariat du Sommet sur les systèmes alimentaires a souligné à plusieurs reprises que le Sommet ne s'achèvera pas en septembre, mais qu'il constituera plutôt le point de départ de nouveaux efforts mondiaux en vue d'atteindre les ODD d'ici 2030. Des pourparlers sont en cours afin de déterminer des initiatives destinées à suivre et mesurer les progrès accomplis chaque année ainsi que la reddition de comptes au cours des dix prochaines années.
24. Le FIDA entend jouer un rôle actif dans le suivi de la mise en œuvre des décisions issues du Sommet. La Déclaration d'action constituera le point de départ de l'intensification des efforts déployés par les acteurs du développement en vue de transformer les systèmes alimentaires et de progresser vers la réalisation du Programme 2030. Pendant cette période, le FIDA continuera de tirer parti de son

<sup>4</sup> Voir document [EB 2020/129/R.40](#).

avantage comparatif et de travailler en étroite collaboration avec les petits exploitants agricoles afin que personne ne soit laissé de côté. Le Sommet sur les systèmes alimentaires s'inscrit dans le droit fil de l'orientation stratégique de la Douzième reconstitution des ressources du FIDA et de son projet visant à doubler l'impact du Fonds à l'horizon 2030. Les activités qui seront organisées après le Sommet fourniront une nouvelle occasion de souligner le rôle singulier du FIDA en tant qu'organisme spécialisé des Nations Unies et institution financière internationale, ainsi que sa place de chef de file dans le financement du développement.